COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 29 aout, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle Rambaud, s'est réuni, à la mairie, sur convocation adressée à tous ses membres le 25 aout 2023, par M. BACH Matthieu, Maire en exercice.

Etaient présents **:**

M. BACH Matthieu

M.DOMPMARTIN Damien

M. KOUTCHOUK Jean-Pierre

Mme GUÉRINEL Muriel

M. LAMOUILLE Charles

M. BRODIN Antoine

Mme LONATI Chantal

Excusés : M. AUVRÉ Marcel, Mme DUMONT-DAYOT Emilie, M. MARMOUX Frédéric

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 27-06-2023
- Contrat terres maraichères → intervention Jacqueline BERTHELIN
- Budget participatif
- Uniformisation des tarifs de location de la salle polyvalente
- Bilan mi-mandat et perspective
- Questions diverses

Mme LONATI Chantal est nommée secrétaire de séance.

Contrat terres maraichères → Intervention de Jacqueline BERTHELIN

Accueil du couple BERTHELIN : demande pour changer les termes contractuels du projet de maraichage sur le terrain de la commune.

Notre cahier des charges stipulait qu'il ne devait pas y avoir de serre sur ce terrain et qu'il n'y avait pas d'approvisionnement en eau sur le site.

Aux vues des dégâts de grêle cette année et des risques grandissants pour celles à venir, leur demande est de pouvoir mettre malgré tout une partie de leur production sous serre-tunnel pour la production de tomates et de semis printemps et automne (environ 300m2).

Compte tenu également des longues périodes probables de sécheresse, ils souhaiteraient avoir un lien avec un point d'eau.

Réponse du conseil à la suite du départ du couple BERTHELIN.

Pour la serre : réticences relatives aux nuisances visuelles et aux pollutions plastiques. Ils doivent faire une proposition de serre avec la meilleure intégration paysagère possible, la masquer idéalement. Le conseil se prononcera sur la proposition.

Pour l'eau, 3 possibilités sont à étudier :

1. Contact avec un sourcier pour trouver une éventuelle source sur ce terrain

2. Un accord d'approvisionnement avec les pépinières PUTHOD.

3. L'achat d'une tonne mobile d'occasion pour un apport d'eau extérieur

Le dossier ECOCERT/INAO concernant le classement de la parcelle en bio: toujours en attente de leur réponse.

Approbation du compte-rendu du 27-06-2023

Après y avoir apporté quelques corrections, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 27-06-2023

Remarque : Le Conseil Municipal souhaiterait avoir le compte rendu dans la semaine qui suit le CM pour les absents puissent en prendre connaissance

BUDGET PARTICIPATIF

Utiliser plusieurs moyens pour la communication : flyer, annonce journal, site, CityAll, réseaux sociaux etc.

Selon le nombre de dossiers, une commission sera créée, sinon les projets seront débattus directement en conseil municipal.

Calendrier :

Dépôt des dossiers avant le 15 octobre

Etude des dossiers avant le 15 novembre

Présentation du lauréat le 16 décembre

Uniformisation des tarifs de location de la salle polyvalente

Refonte des différents contrats en circulation pour un nouveau contrat type.

Principal changement : différenciation entre les périodes scolaires et les périodes de vacances

- En période scolaire
  - Location uniquement le week-end
  - Location salle du vendredi 18h30, rendu dimanche 18h30
  - Si besoin des clés à 14h30 : +50€
- Hors période scolaire (toutes vacances petites et grandes)
  - Week-end idem période scolaire
  - Semaine 250€ par période de 24H / 125€ pour la commune (18h30-18h30 ou 8h-8h) sauf vendredi
- Gratuit pour les associations pour les évènements communaux
- Gratuit pour les funérailles dans la commune
- Location du foyer uniquement pour les habitants de la commune au tarif de 70 ou 80 €
- Annulera et remplacera les précédentes délibérations

La délibération sera prise lors de la prochaine séance

Questions diverses

<u>Achats :</u>

*Nouveau projecteur mobile, notamment pour la salle (remplacement de l'ancien)

*Pour l'école : serrures avec molettes intérieures et sonnette d'appel (sécurité). Une seule clef pour toute l'école.

<u>Urbanisme :</u>

Parcelle boisée : demande de « Dupont agriculture » pour un remblaiement de la parcelle sur maximum 2 mètres d'épaisseur.

Selon le PLU, il devrait y avoir reboisement sur cette parcelle agricole car la demande d'autorisation de déboisement n'a pas été faite dans les règles (dossier en attente). Une notification à la DDT a été faite.

DP M. BOITELET pour piscine : toujours en instruction

DP Mme BOURGEOIS déposée pour isolation extérieure

DP M. LONATI déposée pour panneaux solaires sur écuries

Divers :

- La nuit est belle : le 22 septembre de 19h à 21h30

Pour la communication : flyer (+ demander d'apporter son fauteuil), annonce journal, site CityAll, réseaux sociaux etc.

Un problème de chevauchement avec le week end de l'association des « cavaliers des bornes » est à solutionner car incompatibilités pendant la manifestation nocturne (environ 3 h d'obscurité et de calme nécessaires).

- Fixer une réunion de la commission culture
- Inauguration de l'aire de jeux qui pourrait être couplée avec une manifestation (octobre rose)
- Enterrement des containers :

La décision n'étant pas de notre ressort, on peut, dans l'attente, étudier un aménagement paysager pour minimiser l'impact visuel.

- Eclairage de « la Marmotte »: en attente de réponse électricien suite à diffusion du cahier des charges.
- Extincteurs : informer sur la suppression et encouragement à acheter individuellement
- Ptit Chapellin reprendre le travail pour une parution avant noël. Chantal et Antoine doivent collecter les articles, les remettre à jour et les envoyer en copie à Christelle et Matthieu (prioritairement) pour relecture et corrections.

Calendrier des réunions

- Cérémonie publique : samedi 11 novembre
- **Café des élus :**

  Mardi 12 septembre

  Mardi 10 octobre

  Mardi 07 novembre

  Jeudi 07 décembre

- **Conseil municipal :**
- Jeudi 28 septembre
- Jeudi 26 octobre
- Jeudi 23 novembre
- Mardi 19 décembre

En fin de réunion, Muriel GUÉRINEL interpelle Matthieu BACH sur des points de désaccords et annonce au Conseil, son intention de démissionner

Toutes les questions du jour étant épuisées, la séance est levée à 23h30